



La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

23 septembre 2002

Par l'équipe du Collectif

Numéro 107

Un colloque qui promet

Une occasion d'échange en profondeur se présente à l'occasion du Colloque « Une stratégie et une loi pour contrer la pauvreté : la nouvelle approche québécoise » organisé par le Centre de recherche sur les politiques et le développement social (CPDS) de l'Université de Montréal. Le colloque aura lieu vendredi prochain le 27 septembre prochain de 10h00 à 17h00 au local B-2215 du Pavillon Maximilien-Caron de l'Université de Montréal.

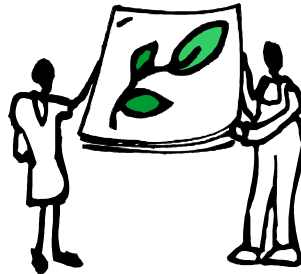
La ministre Linda Goupil, prononcera l'allocution d'ouverture du colloque, qui sera suivie de présentations abordant trois thèmes: 1) Faire une loi, bâtir une stratégie (Marie-France Raynault, Vivian Labrie, André Pratte); 2) Vaincre la pauvreté? les conditions du succès (Paul Bernard, Jane Jenson, Alain Noël); et 3) La lutte à la pauvreté en Europe et à l'échelle mondiale (Philippe Pochet, Jean-Philippe Thérien).

Bien que l'inscription au colloque ne soit pas obligatoire, il est préférable de faire part de votre intention d'y assister afin d'en faciliter son organisation. Signalez-vous par courriel à l'adresse cpds@pol.umontreal.ca, par téléphone au numéro 514-343-7870 ou par télécopieur au numéro 514-343-2055. Le Pavillon Maximilien-Caron est situé au 3101 Ch. de la Tour, Université de Montréal. Il est possible d'y accéder par le Chemin de la Tour et, à pied, par le Pavillon 3200, situé au 3200 Jean-Brillant.

Un menu mémoire !

Parmi les nombreux mémoires déjà reçus, signalons le « menu mémoire » du Regroupement des cuisines collectives du Québec, qui reprend sous la forme d'un menu la position que le Collectif met de l'avant. Si vous vouliez vous en servir pour vos activités d'animation, il nous fera plaisir de vous en faire parvenir une copie.

La vie après le 20 septembre



Que de mémoires!

Bonjour tout le monde ! Ça a écrit en diable dans nos réseaux au cours de la dernière semaine afin de respecter la date limite pour le dépôt des mémoires sur la loi 112 à la commission des affaires sociales. Maintenant que le 20 septembre est passée, ça devrait se calmer un petit peu. Bravo pour le boulot! Et nous avons commencé à en recevoir copie. En tout, plus de 200 mémoires brefs, et plus de 20 mémoires personnalisés nous sont parvenus. De nouveaux nous arrivent encore régulièrement. D'ailleurs ne nous oubliez pas, on attend la copie du vôtre si ce n'est déjà fait.

Le but du bulletin d'aujourd'hui est de vous transmettre un certain nombre d'informations sur la «vie après le 20 septembre», autrement dit la suite des événements.

Le mémoire du Collectif est maintenant disponible sur le site Internet

Après tout ce que nous avons mis en ligne sur le site web depuis la fin d'août sur la position du Collectif, vous pouvez maintenant trouver le mémoire du Collectif, ainsi que son résumé.

Le mémoire, intitulé «**Jeter les bases d'un Québec sans pauvreté**», se présente comme un document pivot et comme un outil de référence, entre autres sur le détail des huit points d'améliorations au projet de loi 112 préconisés par le Collectif, qui seront repris dans de nombreux mémoires. Vous allez y retrouver consolidée dans un tout, que vous aimerez peut-être utiliser comme tel, beaucoup de la matière des textes qui ont circulé depuis quelques semaines. C'est donc un document assez complet, qui se détaille comme suit.

- Un résumé permet à tout le monde de se situer.
- Un premier chapitre fait état du processus qui a conduit au projet de loi 112 et situe la contribution du Collectif, avant, pendant et après la loi.
- Un second chapitre, intitulé «Le temps d'un regard au delà des préjugés», répond à certains commentaires stéréotypés en montrant par des faits précis comment la pauvreté est fabriquée à même les règles du système en place.
- Le troisième chapitre propose un cadre de référence pour faire évoluer le système en place, soit jeter les bases d'un Québec sans pauvreté, au lieu de se contenter de contrer la pauvreté et l'exclusion. À l'image d'une personne qu'on mandaterait pour régler la pauvreté et l'exclusion dans une pièce fermée et qui découvrirait en y entrant qu'on y joue à la chaise musicale, il y est montré que les chances sont beaucoup meilleu-

Discussions en cours sur le 17 octobre

En lien avec l'événement de l'an dernier, nous avons fait des propositions à la Commission parlementaire et à la présidence de l'Assemblée nationale au sujet du **17 octobre, Journée internationale de l'élimination de la pauvreté**. Nous sommes en discussion à ce sujet et vous reviendrons d'ici quelques jours dès que ce sera clarifié. Nous chercherions cette année à provoquer un échange, notamment entre les membres de la commission parlementaire et une trentaine de personnes en situation de pauvreté. On vous tient au courant.

Par ailleurs voici deux occasions de mobilisation plus large pour l'automne.

Une agora citoyenne pendant une semaine à Québec en octobre

Nous tiendrons pendant une semaine, soit du 20 au 28 octobre, **une agora citoyenne sur la Colline parlementaire**, histoire de générer des débats pendant la commission parlementaire et de fournir des occasions de changer le regard sur le problème de la pauvreté. Vous aurez dans un prochain bulletin tous les détails de cet événement que nous organisons avec la coopérative Anim'action. Un comité organisateur est déjà à l'ouvrage. Il y a de la place pour vos idées et pour votre contribution. C'est l'occasion ou jamais de donner une impulsion et une visibilité aux positions que nous mettons de l'avant.

Action à Montréal en novembre

Une autre action, encore à définir, aura lieu à Montréal, à la fin novembre. Un comité organisateur est en train de se mettre en place à cet effet.

res de résoudre le problème si on peut agir sur les règles et passer d'un système gagnant-perdant à un système gagnant-gagnant. À partir de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, les aberrations du système en place sont mises en évidence et une réflexion est faite sur l'évolution à venir pour en venir à nous gouverner et nous développer d'une façon qui permet une meilleure application de l'article premier de la Déclaration universelle.

- Le quatrième chapitre, «Adopter avant les prochaines élections une loi 112 améliorée», analyse le projet de loi 112 en fonction de cet objectif de jeter les bases d'un Québec sans pauvreté et présente les améliorations que le Collectif propose de lui apporter, soit les premiers 6 points des 8 points de la position que vous connaissez.
- Le chapitre cinq poursuit en présentant les 2 derniers points de la position en 8 points et insiste sur les mesures de court terme à faire figurer au plan d'action prévu par la loi et sur la nécessité d'investir dans ces mesures. Il pose que le problème est au niveau de la prise de décision et non au niveau de l'information, qui ne manque pas. Il confronte les crises de fin de mois vécues par les personnes et la crise de la conscience collective qu'il faut en venir à résoudre. Il cite à cet effet plusieurs textes reçus dans le cadre de la campagne «crises de fin de mois».
- Le chapitre six conclut sur la nécessité de travailler avec les personnes en situation de pauvreté, dans une perspective de moyen et long terme, à changer le regard de la société sur elle-même.
- En annexe, une page recto-verso situe le point de vue du Collectif sur l'énoncé de politique, explique pourquoi il n'est pas possible d'adhérer au revenu de solidarité qui y est présenté et propose une voie pour s'en sortir. Le tableau comparatif entre la proposition de loi du Collectif et le projet de loi 112, que vous connaissez, constitue, en document séparé, l'annexe b. La liste des recommandations forme l'annexe c.

Le mémoire est émaillé de citations provenant du comité AVEC, ainsi que des verres et des assiettes du Forum citoyen de mai.

Présentation du mémoire du Collectif

Nous avons demandé en déposant notre mémoire à être les premiers entendus par la Commission parlementaire. L'idée étant que les perspectives du mouvement proposeur d'une loi soient sur la table dès le départ pour la suite des débats à côté des perspectives retenues par le gouvernement pour son projet de loi. Nous réclamons depuis des mois une commission parlementaire où notre option pourrait être sur la table. C'est une façon de le faire. Nous vous tiendrons au courant de la décision de la Commission.

Tournée medium-saignant de la ministre

Vous aurez peut-être remarqué que la ministre Linda Goupil effectue présentement une tournée des médias sur les propositions gouvernementales. L'article paru dans le Soleil du 19 septembre, intitulé «Pas d'aide pour ceux qui sont assis sur leur steak» montre qu'on est loin d'en avoir fini avec les préjugés. Il va falloir une vigilance sans pareil pendant et après la commission parlementaire, sur le plan d'action à venir, pour sortir l'amélioration des revenus prévue de la voie discriminatoire dans laquelle elle a été présentée jusqu'à maintenant avec le revenu de solidarité.



Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté.

C.P. 1352 Terminus, Québec, Qc, G1K 7E5

Tél.: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740 / Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca / Site web: www.pauvrete.qc.ca

Nos bureaux sont situés au 165, de Carillon dans la Basse-Ville de Québec.